



SIAVED

infos

Lettre d'information sur le traitement des déchets ménagers

N°3
avril 2011

Suivez les guides...



édito

Mademoiselle,
Madame,
Monsieur,

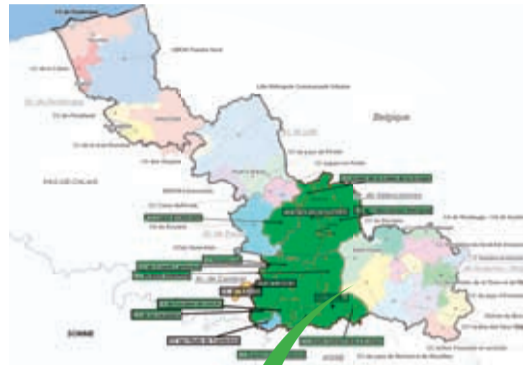
Parce qu'il est urgent d'agir contre le dérèglement climatique, le SIAVED a entrepris l'année dernière, la réalisation de son Bilan Carbone® afin de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre et de lutter ainsi contre la pollution.

De votre côté, de petits gestes peuvent vous amener vous aussi à diminuer votre empreinte carbone. Faites les ! Ce sont des gestes simples qui, effectués au quotidien par tous, amélioreront notre environnement car, comme le disait Saint-Exupéry « *Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants* ». Montrons leur l'exemple !

De même, parce que le tri et le recyclage ne diminuent pas la production de déchets, le SIAVED s'est engagé aux côtés de 12 autres intercommunalités dans un programme local de réduction des déchets à la source. Un programme ambitieux, qui d'ici 2015, vise à réduire de 7% la quantité des ordures ménagères. Une diminution qui se répercuterait sur les dépenses de collecte et de traitement. Ainsi pour notre territoire, la réduction de 1% des déchets représenterait à elle seule une économie oscillant entre 316 et 633.000. Parlons encore de finances et d'économies en cette période où tout augmente. Parce que depuis toujours la transparence est notre principal souci, je vous annonce aujourd'hui que le syndicat a terminé son plan de redressement avec deux années d'avance sur le calendrier annoncé, ceci grâce à une gestion encore plus rigoureuse et un centre de valorisation toujours plus performant. Première conséquence, le SIAVED autofinancera ses investissements d'un montant de près de 5.500.000 sans aucun recours à l'emprunt, et, deuxième conséquence qui réjouira nos collectivités adhérentes, une augmentation des participations à l'habitant de 2% au lieu des 8,6% annoncés.

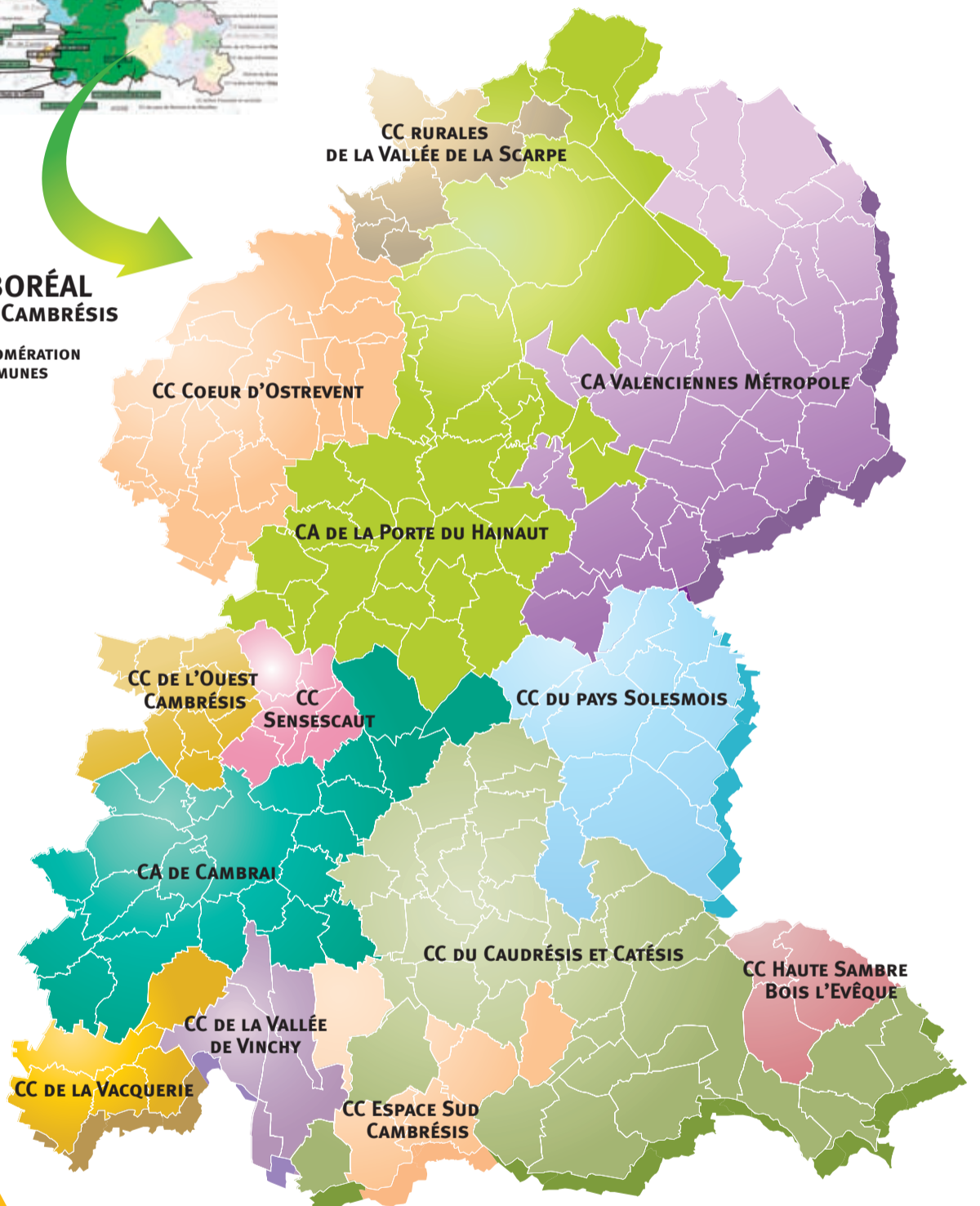


Charles Lemoine
Président du SIAVED



PROGRAMME BORÉAL HAINAUT-OSTREVENT-CAMBRÉSIS

CA : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CC : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



BORÉAL :

Programme de Baisse des
Ordures RÉsiduelles par
l'Action Locale

Lancement officiel du programme de prévention des déchets Boréal

Afin de se conformer au Grenelle I du 3 août 2009 et au Grenelle II du 12 juillet 2010, qui visent respectivement la diminution des ordures ménagères et assimilées de 7% en 5 ans et l'obligation de la mise en place d'un plan local de prévention à partir du 1^{er} janvier 2012, treize intercommunalités se sont engagées dans cette démarche économique et écologique.

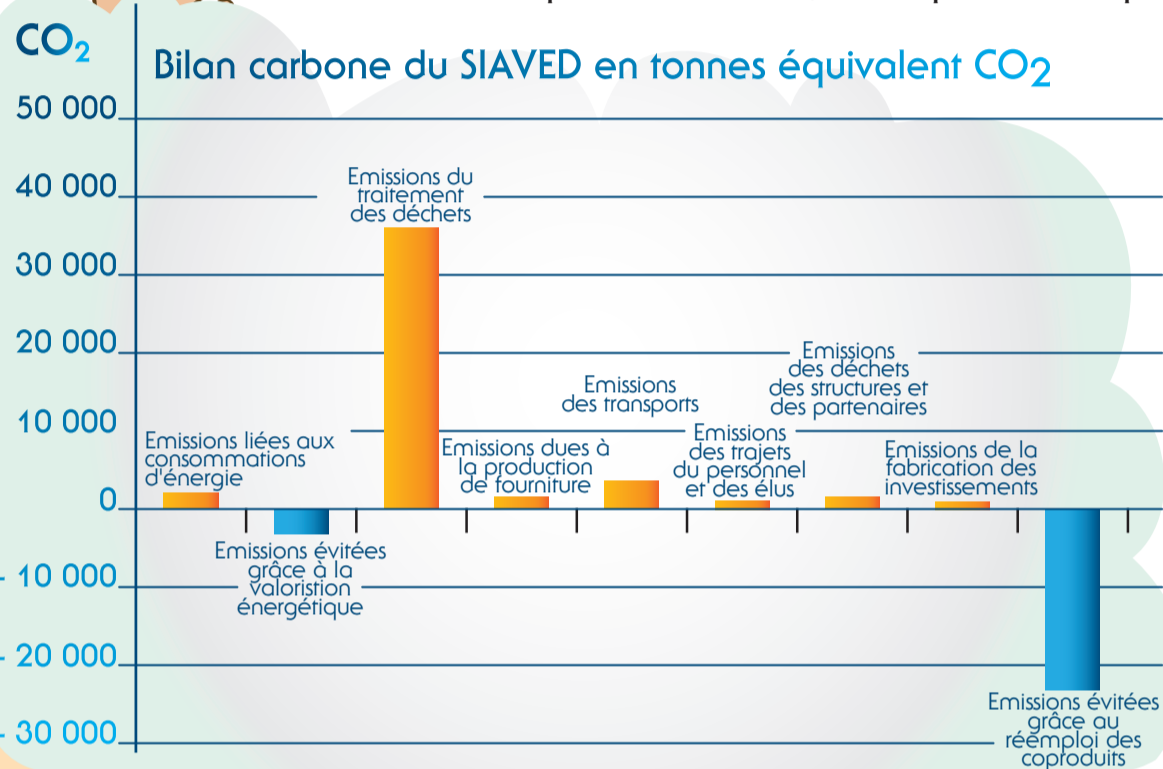
Après une première rencontre en décembre 2009 à l'ADEME pour débloquer les fonds, la signature officielle du programme Boréal (Baisse des Ordures RÉsiduelles par l'Action Locale) a eu lieu à la préfecture de Lille.

Depuis sa création en 1976, le syndicat n'a qu'un objectif : constater que 10 à 15 % des émissions de gaz à effet de serre sont produites par les activités territoriales et des services rendus à la population, le syndicat a donc élaboré ici sa « stratégie carbone ».

En 2010, le SIAVED a chargé un cabinet d'études habilité par l'ADEME d'établir le Bilan Carbone® de son activité. Le bureau d'études *per4mances* de Valenciennes, s'est basé sur les chiffres de l'année 2009 pour développer une comptabilité normalisée des émissions de gaz à effet de serre. Cet outil de gestion et d'aides permettra aux élus de tendre vers une politique éco responsable de son activité. En hiérarchisant les postes d'émission, il était plus aisé de prioriser les actions de réduction des émissions les plus efficaces validées par des simulations établies par le bureau d'études.

Le « bénéfice carbone » du à la valorisation des déchets, a été aussi comptabilisé en termes d'émissions évitées. En effet grâce à la réutilisation des coproduits (mâchefers, compost, REFIOM) et à la fabrication d'électricité, d'importantes quantités de gaz à effet de serre ne sont pas engendrées par la fabrication initiale de matériaux ou d'énergie. Cette démarche comptable permet de mettre en évidence l'efficacité des métiers du SIAVED ainsi que de valoriser les objectifs à atteindre.

Le « bénéfice carbone » du à la valorisation des déchets, a été aussi comptabilisé en termes d'émissions évitées. En effet grâce à la réutilisation des coproduits (mâchefers, compost, REFIOM) et à la fabrication d'électricité, d'importantes quantités de gaz à effet de serre ne sont pas engendrées par la fabrication initiale de matériaux ou d'énergie. Cette démarche comptable permet de mettre en évidence l'efficacité des métiers du SIAVED ainsi que de valoriser les objectifs à atteindre.



Les indicateurs issus du Bilan Carbone® vont permettre au syndicat :

- de diminuer ses émissions directes et indirectes de GES, répondant ainsi au problème de pollution
- de mettre au point une politique environnementale vers le facteur 4, conforme à la loi d'orientation énergétique du 13 juillet 2005, fondée sur le principe d'une amélioration continue en matière de protection de l'environnement suivant la norme ISO 14000.



Repères



une tonne de papier carton recyclé

permet d'éviter le rejet de 40 kg eq CO₂

soit 270 km en voiture



une tonne de verre recyclé

permet d'éviter le rejet de 460 kg eq CO₂

soit 3.700 km en voiture



une tonne de plastique recyclé

permet d'éviter le rejet de 2.290 kg eq CO₂

soit 15.000 km en voiture



une tonne d'aluminium recyclé

permet d'éviter le rejet de 6.890 kg eq CO₂

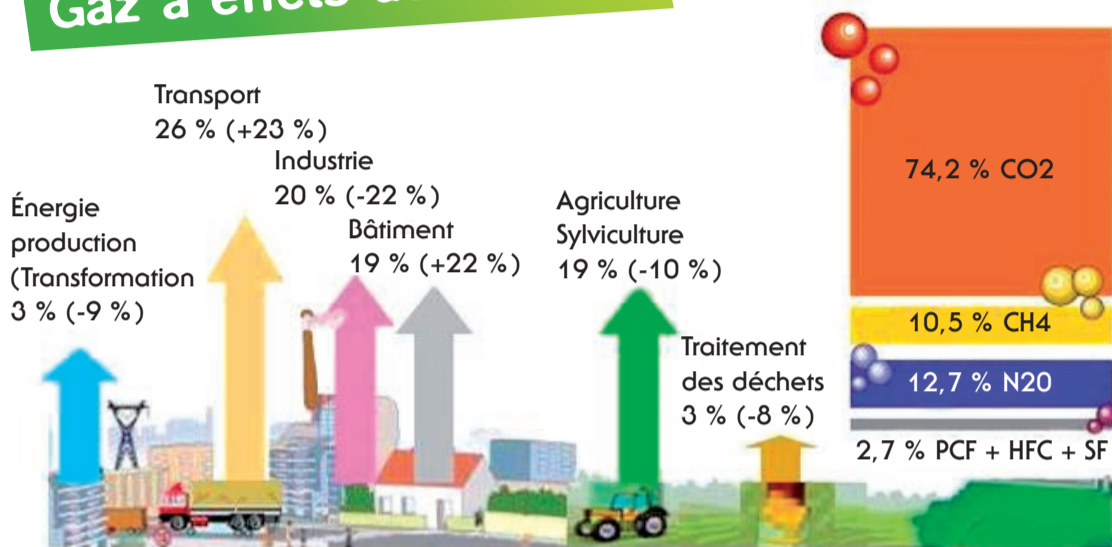
soit 45.900 km en voiture



lutte contre et de serre

: la protection de l'environnement. Partant du
erre dépendent du fonctionnement des collectivi-
yndicat a réalisé son Bilan Carbone® et vous livre

Contribution des Gaz à effets de serre



Émission de gaz à effet de serre en France (y compris DOM/COM) en 2004, par secteur (entre parenthèses, l'évolution depuis 1990 : source : CITEPA/Inventaire SECTEN/Format PNLC (Février 2006))

Les actions menées prochainement par le Syndicat

- Mettre en place un programme local de prévention des déchets dont l'objectif est de diminuer de 7% en cinq ans la quantité de déchets ménagers et assimilés,
- Étudier le moyen de réduire le nombre de camions sur la route,
- Accompagner les prestataires et fournisseurs du SIAVED dans l'amélioration de leur impact carbone,
- Sensibiliser les administrés au respect des procédures de tri par l'intermédiaire de ce journal,
- Développer le compostage à domicile grâce au programme local de prévention,
- Étudier la production de chaleur en plus de la production énergétique,
- Augmenter les partenariats avec les industries locales et le monde de l'agriculture .

Lexique

Bilan Carbone® :

Marque déposée par l'ADEME, le Bilan Carbone est un outil de comptabilisation des émissions de Gaz à effet de serre (GES).

Son objectif est de permettre, à partir de données existantes, une évaluation des émissions directes et indirectes de GES d'une activité économique ou non.

Effet de serre :

L'énergie solaire qui parvient au sol, réchauffe la Terre et se transforme en rayons infrarouges. Comme les vitres d'une serre - d'où le nom donné à ce mécanisme - des gaz présents dans l'atmosphère piègent une partie de ces rayons qui tendent à la réchauffer.

Gaz à effet de serre (GES) :

Composants gazeux de l'atmosphère contribuant à l'effet de serre. Les principaux GES émis par l'activité humaine sont : le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote et les gaz fluorés.

L'Équivalent carbone :

Il s'agit d'une unité de compte normalisée du Bilan Carbone® pour comparer les impacts des différents gaz à effet de serre.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

ADEME :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Énergie.



Chez moi comment éviter les Gaz à effets de serre ?

J'émet en moyenne 9 tonnes de CO₂ par an. Pour éviter que le climat ne se dérègle trop, il faut diviser par 4 mes émissions de CO₂ d'ici à 2050. Cependant quelques gestes simples peuvent déjà diviser par 2 mes émissions.

Rappelez vous les principales sources de GES sont chez moi, le chauffage de mon habitation et mes déplacements en voiture :

- Je préfère les transports doux (transport public, vélo ou marche à pied) dès que possible et si je prends la voiture, j'adopte une conduite douce.
- Je remplace les ampoules par des lampes fluo compactes
- J'opte pour les appareils électriques arborant un A+
- J'améliore l'isolation de ma maison,

Et dans mon quotidien



Je bois l'eau du robinet



Je dis oui aux productions saisonnières et aux produits sans emballages



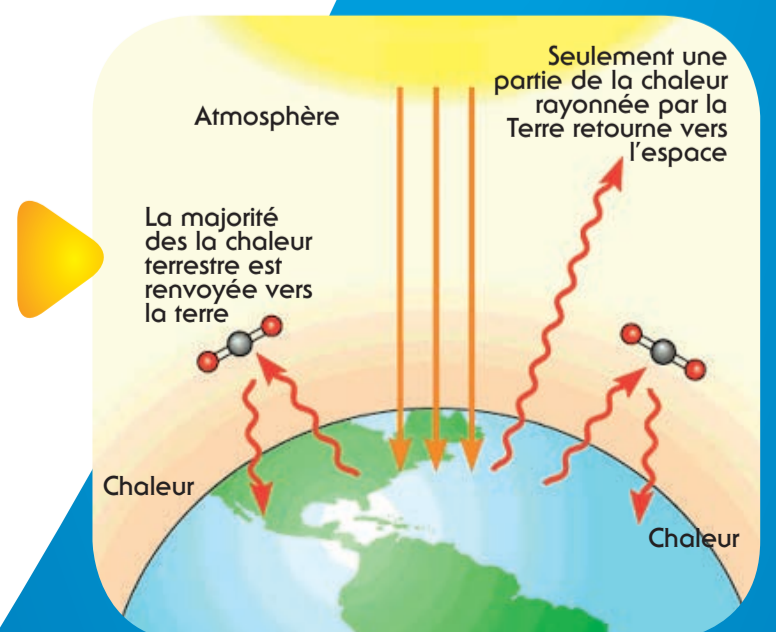
Je pratique le compostage



J'utilise le recto et le verso des feuilles

Quelques sites pour aller plus loin

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : www.ademe.fr
- Campagne faisons vite, ça chauffe : <http://www.faisonsvite.fr/>
- Site du Grenelle : <http://www.legrenelle-environnement.fr/>
- Agence européenne pour l'environnement : <http://www.eea.europa.eu/fr>
- Site des experts de l'ONU sur le climat : <http://www.ipcc.ch/>



Programme local de prévention des déchets



Par l'action locale, Boréal veut diminuer la production de déchets.

La prévention : un même objectif pour le Hainaut, l'Ostrevent et le Cambrésis

L'équipe du programme Boréal Hainaut-Ostrevent-Cambrésis a convié les représentants des intercommunalités, des entreprises, des associations et autres structures publiques pour présenter leurs futures actions dans l'objectif, d'ici 2015 de réduire de 7% la production de déchets ménagers et assimilés par habitant.

Dans son allocution, Charles Lemoine, en sa qualité de président du comité de suivi du programme Boréal, a rappelé que la notion de « bassin de vie » avait été préférée pour la définition du périmètre géographique du programme commun de prévention : « Un programme qui engage nos collectivités sur le chemin de la réduction des déchets ». Puis, il a insisté sur « cet enjeu de société », car la prévention s'attaque au gaspillage, développe de nouvelles activités économiques, optimise les dépenses publiques en responsabilisant les producteurs de déchets et sur l'importance d'associer et de responsabiliser les habitants.

Pour la mise en place de ce programme, un nouveau service, le service prévention a été créé le 1^{er} janvier 2011. Autour de Hervé Morlette, animateur, Charlotte Dhavelons, chargée de communication, Vanessa Guignandon et Anne-Flore Mullié, chargées de missions, vont, pour cette première année, construire

les prémices de ce programme en mettant en place des comités de suivi et autre commission de concertation, en réalisant un diagnostic des territoires, en définissant les plans d'actions et les indicateurs de suivi et en formant des acteurs relais à la prévention. Pour parvenir à son objectif, l'équipe a choisi plusieurs « angles d'attaque » : le compostage à domicile et collectif, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le réemploi des encombrants, le changement de comportement d'achat, l'exemplarité des établissements publics, la prévention des déchets spéciaux, l'éco-conception et le comportement d'achat en entreprises, la tarification incitative, la consigne du verre, la méthanisation (procédé de fermentation des déchets organiques) et l'emploi et la prévention des déchets.

Puis, de 2012 à 2015, l'équipe effectuera les corrections nécessaires en fonction des indicateurs obtenus.

Les membres du comité de suivi en colère

Le comité de suivi s'est réuni récemment. Celui-ci créé dans les années 90 à la suite de la mise en place de la collecte sélective, s'est vite, dans un souci de transparence, élargi aux travaux de l'usine d'incinération aujourd'hui centre de valorisation énergétique puis, à la plateforme de compostage de la société RECYDEM.



L'absence de représentants de cette société lors du dernier comité de suivi a vite provoqué l'ire des membres qui ont mis en exergue son absence de transparence de la société, qui depuis plusieurs années promet de résoudre le problème des nuisances olfactives. Aujourd'hui, le constat des membres est sévère, aux nuisances olfactives qui s'amplifient et se multiplient dans des communes jusqu'alors pas concernées, s'ajoute le problème des poussières.

Ce comité de suivi a été l'occasion de présenter le Programme BOREAL (cf. article ci-dessus) et d'évoquer les travaux effectués l'année dernière sur le centre de valorisation énergétique à savoir :

- la révision majeure du Groupe turbo-alternateur (le GTA produit l'énergie électrique vers le réseau HT 20 kV d'EDF et alimente l'ensemble des équipements de l'usine)
- les bétons réfractaires (les bétons résistant à la chaleur).

BUDGET 2011

Une embellie pour les finances du SIAVED

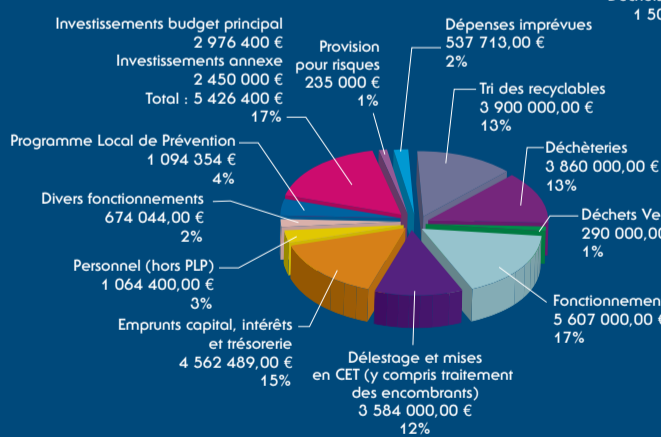
Vu les difficultés financières rencontrées par le SIAVED, un audit financier avait été réalisé en 2007 et a débouché l'année suivante sur un plan de redressement étalé sur quatre années. Celui-ci, initialement prévu jusqu'en 2012 s'est terminé en 2010 grâce à plusieurs facteurs :

- le syndicat, accentuant la mise en concurrence au niveau des marchés de déchèteries, a profité de prix très attractifs,
- les taux des intérêts d'emprunts particulièrement bas en 2010,
- une gestion très rigoureuse d'où l'absence de recours aux lignes de trésorerie,

- des révisions de prix plus favorables,
- le syndicat a remporté une partie des actions menées contre l'Etat notamment en ce qui concerne la TVA,
- le siaved a minimisé les coûts de traitement grâce aux performances du centre de valorisation énergétique. La valorisation de 60% pour le CVE s'est répercuté par une baisse de la TGAP.

Cette année, aucun recours à l'emprunt, le syndicat autofinancera tous ses investissements et l'augmentation des participations à l'habitant ne sera que de 2% alors que le taux initial d'augmentation prévu pour 2011 était de 8,6% (rapport de 2008).

Budget primitif
Prévisions recettes réelles
30 835 400 €



Budget primitif
Prévisions dépenses réelles
30 835 400 €

HOMMAGE

Bienvenue dans la salle de réunion Stanis Soloch

Le Syndicat a rendu hommage à Stanis SOLOCH, son président durant 25 années, en attribuant son nom à la salle de réunion.

Cet hommage coïncidait avec le

84^e anniversaire de celui, qui depuis 1977, a œuvré pour la préservation de l'environnement et a été à l'origine de la construction d'une usine d'incinération des ordures ménagères sur le territoire de Douchy les Mines, transformée depuis 2005 en un centre de valorisation énergétique.



Déchèteries

Suite à la fusion du Caudrésis avec le pays de Mafisse, la déchèterie du Careau-Cambrésis est gérée depuis le début de cette année par le SIAVED.

Rectificatif

Dans le SIAVED infos n°2, il fallait lire dans la liste des associations de protection de l'environnement composant la CLIS : associations « Ostrevent Bouchain Environnement », « Les Amis de la nature », « Nature environnement » et « Génération Ecologie ».



Directeur de la publication : Charles LEMOINE

Rédacteur en chef : Daniel TISON

Conception, mise en page : Roué Communication Graphique

Impression sur papier recyclé : Imprimerie Roué

Distributeurs : Adrexo et/ou communes

SIAVED - 5, route de Lourches - 59282 DOUCHY-LES-MINES

Pour toute information : Tél. : 03 27 43 78 99 - Fax : 03 27 43 86 67 - E-mail : infos@siaved.fr - N° ISSN : 2108-4319